

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2015/07/21-05**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 juillet 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 02 juillet 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Certificat d'Études Supérieures (CES)**

Le conseil d'administration approuve la demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer le Certificat d'Études Supérieures pour les mentions détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 21 juillet 2015

  
Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



**Demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer le Certificat d'Etudes Supérieures (CES)**

**Avis favorable de la CFVU du 2 juillet 2015 - Soumis à approbation du CA du 21 juillet 2015**

Composante	Type diplôme	Mention	Fin d'habilitation	Vote du Conseil d'UFR	Commentaire	Avis de la CFVU du 2 juillet 2015	Observations CFVU du 2 juillet 2015
Faculté d'Odontologie	Certificat d'Etudes Supérieures (CES)	<p align="center"><b>Biomatériaux en Odontologie</b> Mention "Caractérisation et évaluation" Mention "Choix et mise en œuvre clinique"</p> <p align="center"><b>Odontologie pédiatrique et prévention</b></p> <p align="center"><b>Odontologie légale</b> Mention "Expertise, Responsabilité, Réparation"</p>	31/08/2015	Avis favorable (04/06/2015)	<p>Les certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire sont destinés à permettre l'acquisition de connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques approfondies dans les différentes disciplines de l'odontologie.</p> <p>Ces trois demandes de renouvellement ont été construites en tenant compte de l'arrêté du 27 juillet 2010 relatif à la liste et à la réglementation des certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire</p>		